

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DU MORBIHAN

Séance du 12 mai 2022

COMMUNE DE
LES FOUGERETS

L'an deux mil vingt-deux, le 12 mai à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHESNAIS Yannick

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14
Abstention : 00

Date de convocation du Conseil Municipal : le 05 mai 2022

Absents excusés : Yves CHOTARD ; Florent VILLET.

Pouvoir : Yves CHOTARD pouvoir à Yannick CHESNAIS ;

Secrétaire de séance : Marie-Pierre CLAINCHARD a été élue secrétaire de séance.

2022-05-12-02 Avis sur les zonages d'assainissement des eaux usées et pluviales

- Vu l'arrêté municipal du 2 novembre 2021 soumettant l'élaboration Plan Local d'Urbanisme, l'actualisation du zonage d'assainissement des eaux usées et l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales à enquête publique conjointe ;

Le conseil municipal,
Entendu l'exposé de M le Maire,

- Considérant que l'agglomération de Redon à la compétence en matière d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'émettre un avis favorable pour l'actualisation du zonage d'assainissement des eaux usées et l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales.

Ainsi fait et délibéré à Les Fougerêts, les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait conforme,
Le Maire, Yannick CHESNAIS



PREFECTURE DU MORBIHAN

Reçu le

16 MAI 2022

DCL-BIU